



QUESTIONNAIRE

Questionnaire relatif à la vitesse dans les rues du village et les moyens à mettre en œuvre pour la diminuer.

Date butoir : 06 octobre 2024

1 – INFORMATIONS PERSONNELLES :

Madame ou/et Monsieur

Adresse

2 – SÉLECTION DES RUES POUR LES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> RUE JEAN-BAPTISTE LEBAS | <input type="checkbox"/> RUE DU MOULIN |
| <input type="checkbox"/> RUE DU RIVAGE | <input type="checkbox"/> RIVAGE DE LA SCARPE |
| <input type="checkbox"/> LARGE RUE | <input type="checkbox"/> RUE JEAN-BAPTISTE BROQUET |
| <input type="checkbox"/> RUE DU RIEU | <input type="checkbox"/> RUE DU VIEUX RIEU |
| <input type="checkbox"/> CHEMIN DES LOUPS | <input type="checkbox"/> RUE ALFRED MATEZ |
| <input type="checkbox"/> RUE ALPHONSE DUSSART | <input type="checkbox"/> RUE BRÛLÉE |
| <input type="checkbox"/> RUE DU GRAND MANOIR | <input type="checkbox"/> RUE JEAN DUQUENNE |
| <input type="checkbox"/> RUE DU MAROC | <input type="checkbox"/> CITÉ DU MAROC |
| <input type="checkbox"/> CITÉ DU PINSON | <input type="checkbox"/> RUE DU STADE |
| <input type="checkbox"/> SENTIER DU MONT DES FOURCHES | <input type="checkbox"/> ROUTE DE TOURNAI |

3 – IDÉES DE MOYENS À METTRE EN ŒUVRE SELON LES RUES SÉLECTIONNÉES PRÉCÉDEMMENT :

Si vous souhaitez développer vos idées, vous pouvez le faire dans la catégorie autre ou à la prochaine rubrique.

- RENFORCEMENT DE LA SIGNALÉTIQUE
- MISE EN PLACE DE FEUX INTELLIGENTS
- MODIFICATION DES PRIORITÉS (SENS DE CIRCULATION, SENS UNIQUE, PRIORITÉ, ...)
- MISE EN PLACE DE MOYEN DE RALENTISSEMENT CHICANE OU AUTRE
- MISE EN PLACE DE PLATEAU RALENTISSEUR OU DE DOS D'ÂNE
- MISE EN PLACE DE RADAR
- AUTRE

4 – AUTRES POINTS QUE VOUS SOUHAITERIEZ ABORDER EN RAPPORT AVEC CE QUESTIONNAIRE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations RGPD :

Les données à caractère personnel collectées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement dont le responsable de traitement est la commune de Thun Saint Amand. Ces données sont collectées à des fins de sécurité routière. Elles sont recueillies sur la base légale suivante : l'exercice d'une mission d'intérêt public (article 6, e) du RGPD). Les destinataires des données sont les seuls agents habilités. Les informations recueillies par ce traitement seront conservées par la commune jusqu'à la fin de l'analyse du questionnaire. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits suivants sur ces données : droit d'accès, droit de rectification, droit d'opposition et droit à la limitation du traitement. Pour exercer ces droits, adressez-vous au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : rgpd@cdg59.fr ou par courrier au Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL via www.cnil.fr

Pour participer à ce questionnaire vous pouvez déposer ce questionnaire directement en Mairie ou à l'École dans les boîtes réservées à cet effet ou compléter ce questionnaire sur le site de la commune, sur Civox ou au moyen du QR-Code ci-après :

